

## CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNES U23 DE MATCH - RACING 2021

Balboa Yacht Club, Newport Beach – California, USA  
9-14 Août 2021

### MODALITES DE SELECTION

#### PREAMBULE :

Le Championnat du Monde de Match - Racing Jeunes (coureurs nés en 1999 et après) aura lieu à Newport Beach, Californie (USA), du 9 au 14 août 2021.

L'épreuve se déroulera sur des « Governor's Cup 22 » avec spi symétriques et équipage de 3 ou 4 personnes pour un poids maximum d'équipage de 262,5 kg, avec mixité obligatoire (minimum 1 fille et 1 garçon par équipage) (à confirmer dans l'avis de course à paraître).

La FFVoile souhaite qu'une Délégation Française soit présente sur ce Championnat. World Sailing attribuera au moins une place à la FFVoile, et il est possible que World Sailing attribue deux places à la FFVoile pour ce Championnat.

Ce document a pour but de préciser les modalités de sélection que la FFVoile met en place pour désigner le(s) skipper(s) et leur(s) équipage(s).

#### 1 – CANDIDATURES :

1.1 Les skippers qui souhaitent participer au Championnat du Monde de Match – Racing Jeunes 2021 devront faire acte de candidature auprès de la FFVoile.

1.2 Les candidatures devront présenter l'équipage (composition, poids et CV de chaque membre), le programme de préparation, l'objectif sportif fixé et le budget prévisionnel.

1.3 Les skippers et leurs équipages faisant acte de candidature devront notamment :

- S'engager à tout mettre en œuvre (entraînements, préparation physique, navigations, etc.) pour réaliser une performance remarquable au Championnat d'Europe de Match – Racing Jeunes,
- S'engager à honorer leur sélection dans le cas où ils seraient sélectionnés par la FFVoile (tout désistement pourrait engager une procédure disciplinaire au niveau de la FFVoile).

1.4 Les candidatures devront être adressées à Mathieu Richard ([mathieu.richard@ffvoile.fr](mailto:mathieu.richard@ffvoile.fr)) et au Département Compétition & Performance – Pôle Habitable ([habitable@ffvoile.fr](mailto:habitable@ffvoile.fr)) avant le 15 mars 2021.

## 2- SELECTION DE LA DELEGATION :

### 2.1 Désignation du sélectionneur :

La FFVoile désigne le Directeur Technique National de la FFVoile comme sélectionneur, conformément à la décision du Bureau Exécutif de la FFVoile de juin 2019.

### 2.2 Rôle du sélectionneur :

Le sélectionneur validera la Délégation (skipper(s) et équipage(s)) pour le Championnat du Monde Jeunes de Match - Racing 2021. Le sélectionneur pourra s'entourer de tous les experts de son choix pour l'aider dans son travail de sélection. Le sélectionneur se réserve le droit de modifier la composition d'un équipage, notamment en sélectionnant des équipiers issus de différentes candidatures ou des équipiers qui n'auraient pas été intégrés dans un dossier de candidature déposé par un skipper.

### 2.3 échéances :

La composition de la Délégation pour le Championnat d'Europe Jeunes de Match - Racing 2021 sera annoncée au plus tard le 30 avril 2021.

### 2.4 Place(s) supplémentaire(s) :

Si une ou plusieurs place(s) supplémentaire(s) est (sont) attribuée(s) à la France ultérieurement à la date du 30 avril, alors le sélectionneur pourra désigner un (ou plusieurs) skipper(s) et équipage(s) parmi ceux ayant postulé à la sélection.

2.5 S'il estime que les conditions de niveau ou de préparation sont insuffisantes, le sélectionneur se réserve le droit de ne sélectionner aucun équipage, ou de ne pas élargir la Délégation en cas de place(s) supplémentaire(s) attribuée(s) à la France.

2.6 En cas de force majeure, de désistement, d'incapacité de se préparer ou de participer au Championnat d'Europe Jeunes de Match - Racing, d'infraction à la réglementation générale ou sportive de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation terminale, le sélectionneur pourra modifier la Délégation ou la composition d'un équipage, et ce à tout moment, sur proposition justifiée de l'encadrement.

## 3- LITIGES ET INTERPRETATION :

3.1 Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent règlement devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile